

Terminons en citant quelques lignes excellentes de la conclusion :

« Les confidences de Madame de Sévigné sur son attitude envers Dieu ont été l'occasion de textes variés mais également beaux. Il en est de savantes, quand elle a lu saint Augustin, d'angoissées, quand elle songe à la mort, d'édifiantes, quand elle prêche son cousin [Bussy-Rabutin], de passionnées, quand elle constate la force de son amour terrestre, de sereines, quand elle choisit de se fier à la Providence. Mais les réflexions développées ou les discussions appuyées sont toujours restées rares ; ce qui abonde, ce sont des cris du cœur, des mouvements vers Dieu, saisis à l'occasion des événements, de rapides affirmations de sa toute-puissance et des sortes de maximes chrétiennes. »

B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ.

Noël BLAYAU. *Billault, ministre de Napoléon III d'après ses papiers personnels, 1805-1863*. — Paris, Klincksieck, 1969. In-8°, 424 p., tableaux, pl., portraits (Institut armoricain de recherches historiques de Rennes, n° 6).

M. Blayau avait à sa disposition, pour renouveler le sujet, le fonds rempli d'inédits que forment aux Archives départementales de la Loire-Atlantique les papiers de Billault, judicieusement donnés par la dernière descendante du ministre. La thèse de M. Blayau est d'autant plus opportune que le dévoué et très distingué serviteur de Napoléon III n'avait pas trouvé jusqu'à présent de biographe, à la différence de quelques autres comme Baroche. Le genre biographique, de même que l'histoire locale, est un piège, car il est malaisé, en côtoyant l'histoire dans laquelle le héros a joué un rôle, d'en dire assez sans en dire trop. M. Blayau a parfaitement réussi : non seulement sa documentation paraît aussi étendue que possible mais il a excellé à montrer l'action de Billault sans jamais cesser de tenir le fil qui le rattachait à son personnage.

Adolphe Billault qu'on a appelé un « sous-empereur » est en effet arrivé, dans les dernières années de sa carrière, au poste de ministre d'Etat qui, dans le sens où Napoléon III le comprenait, faisait de celui qui en était investi presque un premier ministre.

Billault a longuement participé au pouvoir, d'abord, et de manière éphémère comme sous-secrétaire d'Etat au temps de Louis-Philippe, ensuite, par la grâce de Napoléon, comme président du Corps législatif, ministre de l'intérieur, ministre sans portefeuille, ministre d'Etat.

Sans doute Billault n'a pas été un Richelieu. Il n'est pas un penseur, un théoricien ; quand il s'embarque dans les généralités, il tombe dans la vague ou dans l'emphase. Il n'a prévu ni le succès des bateaux à vapeur ni celui des chemins de fer. Il a qualifié l'unité italienne de châteaux en Espagne, il s'est proclamé « résolument républicain » et a déclaré les rêves de monarchie insensés à la veille de se rallier lui-même au Bonaparte. Il a proclamé le « droit au travail », en 1848, sans peser les conséquences de cette formule. Etait-il gallican, comme on le dit ? On voit mal en quoi consistait le gallicanisme de ce catholique sinon à chercher une cote difficile à tailler entre le Patrimoine de saint Pierre et le royaume d'Italie (1).

Cela dit, il faut accorder à Billault une haute valeur d'administrateur, d'exécutant, la pénétration, la faculté d'assimilation et aussi l'éloquence du grand avocat.

Né à Vannes dans une famille d'honorable bourgeoisie mais peu fortunée, son mariage avec Françoise Ducoudray-Bourgault lui a ouvert les portes de la haute société d'affaires nantaise. Le milieu lui convenait à merveille. Son cabinet d'avocat le rendait riche puisque — bon ou mal an — il lui rapportait plus que le traitement d'un ministre.

Mais Billault avait encore le généreux souci d'améliorer le sort des classes populaires. Il était à la fois libéral par inclination de cœur et partisan de l'ordre par nature. Certes on peut être libéral sans être anarchiste et désireux d'ordre sans être routinier ni dictateur. C'est dans ce juste équilibre, difficile à maintenir et cependant plus facile à maintenir qu'à définir que se situe Billault. Il a été un incomparable ouvrier des volontés de l'empereur — que ce livre nous apprend à mieux discerner — et, en se tenant au second rang avec une modestie voulue et néan-

---

(1) N'y a-t-il pas un sens religieux plus sincère qu'avoué dans ces lignes adressées, au cours de sa dernière année, à la princesse Julie Bonaparte : « Que la vie politique et ses agitations et ses tempêtes sont choses ennuyeuses ! Que je me passerais bien de la vie officielle ! Plus je vois les choses de ce monde et plus je m'en détache. » (P. 362.)

moins consciente de son mérite (1), il peut requérir de la postérité une juste gratitude (2).

B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ.

J.-P. DUMONT LE DOUAREC, *Binic, hier et aujourd'hui*, (1967), 24 pages, ill.

Bien qu'écrite par un jeune universitaire, cette brochure n'a pas la prétention d'être une thèse ou un mémoire de diplôme. Publiée pour être diffusée par le syndicat d'initiative et les libraires de la ville, destinée aux habitants et aux touristes, elle a le mérite de faire la synthèse des données éparses de travaux antérieurs, estimables mais anciens et rares (Jollivet, Ogée, Habasque ...), et d'autres données recueillies sur place.

L'auteur, qui se rattache, du côté maternel, à des familles d'armateurs binicais de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, a aussi bénéficié de traditions de familles.

A tous ces titres ce travail devait être signalé aux lecteurs du bulletin de la S.H.A.B.

Bien sûr, l'histoire de Binic, d'après les documents d'époque, reste à écrire. Les sources ne manquent pas, ne serait-ce qu'à Saint-Brieuc, par exemple :

*Archives des Côtes-du-Nord* :

Sous-série 1 E : chartrier de Penthievre.

Sous-série 3 E : minutier des notaires (contrats d'armement).

Série J : fonds Ruellan (assurance des armateurs).

Série M : circonscriptions administratives (déjà exploité

(1) Voir sa fière réponse à son futur beau-père : « Je suis sans richesse et sans nom mais je ne suis pas sans avenir : dans trois ans je serai le premier avocat de Nantes, trois ans après je serai député, trois ans encore et je serai ministre. »

(2) M. Blayau ne semble pas avoir découvert qui se cachait sous le pseudonyme de Louis de Kerjean, auteur d'une notice sur Billault. C'était quelquefois Arthur de La Borderie (KERVILER, *Bio-bibliographie*, t. IV, p. 359). — Je sais gré à M. Blayau d'avoir appelé *résidents*, ceux qui résident, et non pas, comme le fait une administration ignorante de l'orthographe « résidents », terme qui ne convient qu'à des agents diplomatiques.